



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105117

VALABLE JUSQU'AU

11/10/2026

ÉDITÉ LE

12/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/03/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Raison sociale : DESCHINKEL

170 RUE DE LOMPRET
59130 LAMBERSART

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE METROPOLE 511446148

Siret : 511 446 148 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0053320/J 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 409199J1244000/0015401134

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 409199J1244000/0015401134

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Téléphone : 03 20 92 44 49

Fax : 03 20 92 44 93

Portable : 06 31 90 01 70

Site Internet : www.deschinkel.fr

E-mail : contact@deschinkel.fr

Responsabilité légale :

BERTHE FREDERIC CO-GÉRANT / DESCHINKEL GUILLAUME CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/10/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/10/2022
o Fenêtres de toit	14/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	12/10/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/10/2022
o Isolation des combles perdus	12/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.